



MANUEL DE PRÉLÈVEMENT

SYNLAB 
Bordeaux Atlantique



SOMMAIRE

I-	Rappels règlementaires.....	4
	<ul style="list-style-type: none">• Quels types de prélèvements?• Responsabilité du respect des conditions de prélèvement• Responsabilité sur l'identité du prélèvement• La fiche de transmission• Prélèvements à effectuer au laboratoire• Règles à respecter• Critères d'acceptation et de refus des prélèvements	
II-	Recommandations pré analytiques.....	10
	<ul style="list-style-type: none">• Heures de prélèvements particulières• Etat de jeûne• Régimes alimentaires• Glycémie post-prandiale• Prise de médicaments	
III-	Matériels de prélèvement.....	12
	<ul style="list-style-type: none">• La boîte• Stockage et Conservation• Hygiène et Sécurité• Vigilance• Ordre de prélèvement• Matériel de bactériologie•	
IV-	Acheminement des échantillons.....	17
	<ul style="list-style-type: none">• Les délais• La réglementation	
V-	Recommandations post analytiques.....	18

- Rendu des résultats
- Facturation

VI- Annexes : Groupes, Microbiologie20

- Groupes sanguins
- Bactériologie - Parasitologie
- Biologie de la Reproduction

VII- Contacts.....30

I. Rappels réglementaires

Lorsque la totalité ou une partie de la phase pré-analytique d'un examen de biologie médicale ne peut être réalisée dans le laboratoire de biologie médicale, elle ne peut l'être que dans un établissement de santé, **au domicile du patient**, ou dans des lieux permettant la réalisation de cette phase par un professionnel de santé, **sous la responsabilité d'un biologiste médical et conformément aux procédures qu'il détermine.**

Lorsque le prélèvement d'un échantillon biologique est réalisé par un auxiliaire médical au domicile du patient, **le biologiste médical détermine au préalable les conditions pré-analytiques.**

Art. L6211-13 à L6211-17 du CSP. Ordonnance n°2010-49 du 13 janvier 2010 - art. 1.

En dehors du laboratoire, les prélèvements seront effectués :

- Soit par des Infirmiers Diplômés d'Etat (IDE),
- Soit par des médecins,
- Soit par des pharmaciens biologistes,
- Soit par des techniciens titulaires de l'AFGSU 2,
- Soit par des sages-femmes.

Art. R. 4311.7 du CSP. Circulaire DGS/PS n°97-412 du 30 mai 1997. Décret n°80-987 du 3 décembre 1980.

Quels types de prélèvements ?

Dans le cadre d'analyses de biologie médicale, l'infirmier peut réaliser sur prescription médicale les prélèvements suivants :

- Prélèvements veineux, capillaires ou artériels
- Prélèvements non sanglants au niveau des téguments, des phanères ou des muqueuses directement accessibles
- Des recueils aseptiques des urines
- Des recueils de sécrétions lacrymales

Circulaire DGS/PS n°97-412 du 30 mai 1997 (paragraphe VI).

Responsabilité du respect des conditions de prélèvement

Le respect des conditions de prélèvement (à jeun, à certaines heures, sur des tubes adéquats...) est primordial pour la fiabilité des résultats.

Le préleveur garantit le respect des conditions qui lui ont été communiquées par le laboratoire. **Le non-respect de ces conditions peut être source de refus du prélèvement par le laboratoire.**

Le détail des conditions de prélèvement est décrit, analyse par analyse, dans un autre document : le Référentiel des Analyses SYNLAB Bordeaux Atlantique

Responsabilité sur l'identité du prélèvement

Les tubes transmis au laboratoire de biologie médicale doivent être **parfaitement identifiés**, à savoir :

- Le **nom de naissance**,
- Le nom marital ou usuel,
- Le 1^{er} **prénom**,
- La **date de naissance** (DDN)
- Le sexe

Le préleveur est responsable de la bonne identification des prélèvements. Un prélèvement non identifié sera une cause de refus par le laboratoire. Un prélèvement partiellement identifié fera l'objet d'une non-conformité inscrite sur le compte-rendu.

Arrêté du 20 juin 2003 – Arrêté du 15 Mai 2018

La fiche de transmission = fiche de suivi médical

Dans chacune des boîtes fournies par le laboratoire, se trouve une fiche de transmission prélèvement = fiche de suivi médical.

Celle-ci est réglementaire et les items présents sont fixés par le ministère chargé de la santé.

Elle a pour but de recueillir un maximum d'informations, afin que les paramètres analysés puissent être validés de façon cohérente par le biologiste.

Le préleveur est responsable de l'ensemble des informations transmises.

Les **informations à communiquer sur cette fiche de transmission de prélèvement** sont :

- Nom de naissance **ET** Nom marital, prénom, DDN, sexe, adresse et numéro de téléphone du patient,
- Date et **heure**, nature du prélèvement,

- Nom, prénom et fonction du préleveur,
- Renseignements thérapeutiques & cliniques,
- Poids (pour les demandes de Créatinine / Cockcroft),
- Modalités de rendu du résultat (au laboratoire, voie postale, internet ...),
- Examens demandés (en l'absence de prescription),
- Tous autres renseignements jugés utiles.

Une non-conformité sur ces fiches pourra être source de refus du prélèvement.

Un exemplaire de cette fiche est reproduit sur la page suivante.

SYNLAB Bordeaux Atlantique - LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE	
Informations, renseignements cliniques & thérapeutiques indispensables à une interprétation correcte de l'examen	
IDENTIFICATION PATIENT	Informations, renseignements cliniques & thérapeutiques indispensables à une interprétation correcte de l'examen
NOM	Généralités
PRENOMS	<input type="checkbox"/> à jeun <input type="checkbox"/> Non à jeun <input type="checkbox"/> Enciente
Sexe <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F	Pathologies ? Signes cliniques évocateurs ?
Adresse	Hémo to
Date de naissance -- / -- / --	Hémo pathie connue ? (NF)
Date de naissance -- / -- / --	Traitement HBPM ? (Plaquettes)
Identité exacte contrôlée sur pièce d'identité / Groupes, RAJ <input type="checkbox"/>	Immuno Hémo to
Téléphone (nouveau patient)	Injection Rophylac (date, 200 µg/300µg ?), Immunoglobulines ? (RAJ)
Adresse vacances	Transfusion ? Date ? (Groupe, RAJ)
Nouveau patient	Coag
N°SS: -- / -- / -- / -- / -- / -- / -- / --	Anticoagulant: AVK, HBPM, HNF, NACO ? (TP, INR, TCA, TOX, ATIII)
Caisse + date droits:	Pathologie ?
Mutuelle + date droits:	Chimie, Hormone
Carte Vitale ou attestation SS + Mutuelle à présenter si nouveau patient	DDR (BHCOS, Hormone)
PRELEVEMENT	Poids (Créat) si Cockcroft
Identité préleveur ou ca binet si remplacement...	Position couché / debout ? (Rénine, Aldostérone)
Date de prélèvement ---- / ---- / ----	Immuno
Nombre total de tubes <input type="checkbox"/> pas d'ordo <input type="checkbox"/> ordo déjà au labo	Recherche Infection, vaccination ? (Hépatites A, B)
Remarques	AES ? (HIV, Hépatites B, C)
RESULTATS	Pharmaco / Toxico
<input type="checkbox"/> Au laboratoire or avec présentation d'une pièce (identité, Vitale...)	Posologie, dernière prise ? (tous dosages de médicaments)
<input type="checkbox"/> Envol par internet LabMedica	Recherche efficacité ou toxicité ?
<input type="checkbox"/> Poster au domicile	Bactério - Myco
	Traitement ATB ? Antifongique ?
	Parasito
	Voyage en zone tropicale: destination, dates ?
	Fièvre ?
	Chimio prophylaxie ou Contrôle post-traitement ?
	Contrôle Prélèvement + Enregistrement ↓ ↓ ↓
Nombre total de tubes/facons	ECBU
prélèvement : <input type="checkbox"/> Conforme	Urin. Boracé
Enregistrement : <input type="checkbox"/> Conforme <input type="checkbox"/> Non Conforme	Selles
Identité : <input type="checkbox"/> Conforme <input type="checkbox"/> Non Conforme	Autres (préciser)
	Remarques: <input type="checkbox"/> Pas d'ordonnance
	<i>Si Non-conformité, trace dans KalLab</i>
	<i>Note de suivi médical 29-LBM-54-260-1011/Impressum/3RD - p117</i>

Prélèvements à effectuer au laboratoire

Certains prélèvements ne peuvent être effectués qu'au laboratoire, car ils doivent être préparés rapidement (congélation, centrifugation, décantation) ou les analyses associées doivent être exécutées rapidement.

En cas de doute sur une analyse, contacter le laboratoire au numéro habituel.

Détail : cf Référentiel des Analyses SYNLAB Bordeaux Atlantique

Règles à respecter

Les modalités de prélèvement propres à chaque analyse sont indiquées dans le présent guide. Il est indispensable de s'y conformer.

Trois règles communes à tous les prélèvements sanguins sont à respecter :

- 1. Respecter les conditions indiquées** (état de jeûne, heure...),
- 2. Ne pas transvaser le sang** d'un tube à l'autre,
- 3. Respecter le volume de remplissage**

Critères d'acceptation et de refus des prélèvements

Les critères sont répartis en 3 classes :

➔ Administratif :

- Problème d'identitovigilance (erreur, doute sur l'identité du patient) : l'ordonnance, la fiche et les tubes doivent porter la même identité.
- Fiche de transmission incomplète : nom du préleveur, date & heure de prélèvement, renseignements thérapeutiques...

En cas de constat d'identité partielle, le laboratoire vous contactera afin que vous veniez identifier personnellement les prélèvements conformément à l'exigence de la norme ISO 15189 à ce sujet.

Tout prélèvement non identifié sera refusé.

➔ Qualitatif :

- Délai et/température non respectés (tube fondu, délai trop long...)
- Erreur de tube en fonction de l'analyse,
- Recommandations pré-analytiques non respectées (jeûne, horaire...),

➔ Quantitatif :

- Tube mal rempli (tube citraté...)
- Nombre de tube insuffisant (1 seul Tube EDTA pour NF, Hémoglobine Glycosylée, Groupe...)

*Cette liste est non exhaustive. Dans le cas d'un non-respect le laboratoire peut être amené à recontacter le patient puis le préleveur, **à porter un commentaire sur le compte-rendu**, à refuser le prélèvement le cas échéant.*

II. RECOMMANDATIONS PRÉ ANALYTIQUES

Heures de prélèvements particulières

Détail : cf Référentiel des Analyses SYNLAB Bordeaux Atlantique

État de jeûne

L'état de jeûne est un des éléments permettant la bonne exécution technique des analyses et une interprétation pertinente des résultats.

Détail : cf Référentiel des Analyses SYNLAB Bordeaux Atlantique

Pour certaines analyses (Jeûne = Oui), une période de **jeûne strict de 12 heures** est indispensable Il est recommandé de prendre un repas léger la veille au soir.

Pour certaines autres (Jeûne = préférable), **une période de jeûne de 4 heures est recommandée** mais non obligatoire. A défaut, un repas léger pauvre en matières grasses est à prévoir et le prélèvement doit être effectué si possible au moins 2 heures après la collation.

D'une façon générale, en absence de caractères d'urgence ou autres cas particuliers, **il est toujours préférable de réaliser les bilans sanguins à jeun** parce que :

- la qualité des sérums/plasmas est meilleure à jeun ; en effet après le repas la qualité du sérum est modifiée (viscosité, opalescence, lactescence).
- les **valeurs de références** ont été établies chez les sujets à jeun.
- certains dosages varient après ingestion d'aliments.

Cependant, le laboratoire se garde le droit de réaliser ces analyses en dehors du jeûne en cas d'urgence et/ou selon prescription.

Une mention « non à jeun » peut éventuellement être notifiée sur le compte-rendu.

Régimes alimentaires

La consommation de certains aliments peut influencer de manière significative les résultats d'analyses. Un régime alimentaire est préconisé dans certains cas, comme par exemple :

Dosage **de la Sérotonine**

- Contactez le laboratoire

Glycémie post-prandiale

La glycémie post-prandiale est le dosage de la glycémie après un repas : **le prélèvement est réalisé 2 heures après le début du déjeuner**. Le patient doit prendre son **repas habituel**.

Dosage de médicament

Renseignements cliniques indispensables dans le cas de dosage d'un médicament : conformément à la nomenclature des actes de biologie médicale chaque résultat d'un dosage de médicament doit mentionner :

- ✓ **L'heure** et la date du prélèvement
- ✓ L'heure et la date de la **dernière prise**
- ✓ Les renseignements posologiques (nom du médicament, dose journalière),
- ✓ La date de début du traitement et/ou de l'éventuelle modification de la posologie,
- ✓ Le motif de la prescription : recherche d'efficacité et/ou de toxicité.

Horaire de prélèvement : dans le cas d'un traitement oral, le prélèvement doit être effectué **avant la prise du médicament** (détermination du taux résiduel).

Cette consigne est bien évidemment à respecter hors urgences.

Tests dynamiques

Les tests dynamiques (HGPO...) sont exceptionnellement réalisés à domicile. Pour tous renseignements complémentaires, veuillez prendre contact avec votre laboratoire habituel : un formulaire de suivi vous sera fourni (« HGPO : Fiche de suivi »).

III. MATÉRIELS DE PRÉLÈVEMENT

LA BOITE

Contenu

- tube citraté,
- tube sec avec GEL SEPARATEUR
- tube EDTA,
- tube fluoré,
- corps de prélèvement,
- aiguille de prélèvement,
- pot à urine,
- Fiche de suivi médical,
- Papier absorbant.



Figure 1 : Boîte de prélèvement

TRANSMISSION AU LABORATOIRE

La boîte doit être refermée hermétiquement avec son couvercle puis replacée dans le sachet zip refermé lui aussi.

Placer la fiche de suivi médical dûment remplie et la prescription dans la poche avant du sachet zip c'est-à-dire hors de contact de la boîte fermée contenant les prélèvements afin de préserver la sécurité du personnel du laboratoire.



IdentitoVigilance

- Ne jamais transporter les tubes de différents patients dans la même boîte,
- Toujours joindre la fiche de suivi médical avec le/les prélèvement(s) correspondants et **IDENTIFIER LES PRELEVEMENTS.**

STOCKAGE ET CONSERVATION

- Le laboratoire demande à chaque préleveur de vérifier la péremption de son stock et de ramener au laboratoire les boîtes contenant des tubes périmés le plus rapidement possible.

Il est très important que les boîtes (non utilisées) soient stockées dans un endroit où la température ne dépasse pas la plage 4°C – 25°C. Pour cela adopter quelques réflexes simples :

- NE PAS STOCKER (de manière prolongée) SES BOÎTES DANS SON VEHICULE,
- NE PAS LAISSER LES BOÎTES EXPOSEES AU SOLEIL (plage arrière, tableau de bord...).
- NE PAS STOCKER LES BOÎTES EN EXTERIEUR,
- NE PAS UTILISER UNE BOÎTE AVEC 1 ou PLUSIEURS TUBES « FONDUS »,

NE PAS CONSTITUER DE STOCK DE MATERIEL DE PRELEVEMENT TROP IMPORTANT
=
GAIN DE PLACE POUR GERER SON STOCK
EVITE LES PROBLEMES LIES A LA PEREMPTION COURTE DE CERTAINS TUBES

Hygiène et sécurité

- Ne pas replacer les aiguilles usagées capuchonnées et/ou non capuchonnées dans la boîte de prélèvement,
- Ne pas replacer les tubes percés sans avoir pu être remplis.
- Eliminer l'aiguille dans un collecteur d'aiguilles conforme NF X30-500 (DASRI).

L'acte de prélèvement est un acte à risque d'exposition au sang (AES) ou à des liquides biologiques.

Qu'est-ce qu'un AES ?	
Tout contact avec :	lors :
du sang	d'une piqûre
un liquide biologique contenant du sang	d'une coupure avec un objet contaminé (seringue, scalpel)
un liquide biologique non visiblement souillé de sang mais considéré comme potentiellement contaminant tel que sécrétions génitales, LCR, liquide pleural...)	d'un contact sur peau lésée
	d'une projection sur une muqueuse (œil, bouche, nez)

En urgence : premiers soins à faire

Si piqûre, coupure, ou contact sur peau lésée

- Ne pas faire saigner
- Nettoyer immédiatement la zone cutanée à l'eau et au savon puis rincer
- Désinfecter pendant au moins 5 minutes avec l'un des désinfectants suivants :
 - Dakin®
 - Eau de javel à 2.6% de chlore actif diluée au 1/5è
 - Ou à défaut : Bétadine en solution dermique ou alcool à 70°

Si projection sur muqueuses

- Rincer abondamment au moins 5 minutes au sérum physiologique ou à l'eau

Immédiatement ensuite : prendre un avis médical

Appeler le service des urgences de Pellegrin : **05 56 79 56 79**

- Pour évaluer le risque infectieux
- Pour mettre en route si besoin un traitement post-exposition le plus tôt possible et au mieux dans les 4 heures pour une efficacité optimale

Pour les salariés SYNLAB Bordeaux Atlantique, remplir le document CERFA de déclaration d'accident du travail dans les 24h.

- En cas de malaise d'un patient et selon sa perte de connaissance ou non, penser à l'allonger en surélevant les jambes en attendant qu'il reprenne ses esprits.
Appeler le SAMU (15), les pompiers (18) ou le 112 si le patient ne se sent toujours pas bien.

Ordre de prélèvement





Dans le cas d'un bilan de coagulation prélevé avec le système à ailettes, prendre en premier un tube de purge (tube à bouchon blanc ou autre tube de coagulation).

Après avoir été rempli, chaque tube doit être complètement retourné 8 fois, à l'exception des tubes hémostase, qui ne sont retournés que 4 fois. Ne pas agiter les tubes.


Ne jamais transvaser le contenu d'un tube dans un autre.

NB : Si le prélèvement est réalisé à la seringue, remplir d'abord le flacon anaérobie puis aérobie.






Urines – Ordre de prélèvement des tubes

<p>1 - Tube sans additif</p>	
<p>2 – Tube borate</p>	

Tubes de coagulation


<ul style="list-style-type: none"> - <u>Conditions pour un résultat de qualité</u> 	
<ul style="list-style-type: none"> - Garrot peu serré - Respect de l'ordre de prélèvement des tubes <p>Tube citraté correctement rempli jusqu'au trait : indicateur minimum de remplissage – bande dépolie circulaire (volume nominal -10%)</p>	

Matériel de Bactériologie

	<p>Flacon stérile pour recueil d'urine, sperme ou expectoration</p>
	<p>Pot stérile pour recueil de selles</p>
	<p>Eswab = Ecouvillon stérile avec milieu de transport pour recueil bactériologique</p>
	<p>Ecouvillon « sec » et lames pour étalement</p>
	<p>Hémocultures (aérobie et anaérobie)</p>

Le matériel est à demander au laboratoire au numéro habituel.

Recueils Spécifiques

	<p>Pot à Urines (24 h ou HLM –ADDIS-) NON STERILE. Ne convient pas pour les ECBU</p>
---	--

Liste non exhaustive, en cas de doute contacter le laboratoire.

IV. Acheminement des échantillons

Les délais

Le délai maximal d'acheminement des échantillons au laboratoire compatible avec la préservation de l'intégrité de l'échantillon varie en fonction de l'examen à réaliser. De manière générale, il convient de porter dans les 4 heures au laboratoire tout prélèvement. Voir le **référentiel en ligne** sur www.ba.synlab.fr.

La température de conservation : La température ambiante (pièce ou voiture tempérée 15 à 25°C) est préconisée pour tous les prélèvements sanguins sauf préconisations particulières.

➔ Le non-respect de ces consignes peut impliquer un refus de prélèvement si le biologiste du laboratoire juge que le non-respect de ces consignes compromet la qualité du résultat.

La réglementation

Les échantillons biologiques sont considérés, pour leur transport, comme des matières dangereuses. Le transport doit respecter le triple emballage (ADR P650).

Les prélèvements doivent être transmis dans les boîtes fournies par le laboratoire.

Ces boîtes respectent la réglementation en vigueur à savoir :

- La présence de tubes (récipients primaires étanches)
- Un buvard (absorbant)
- Une boîte plastique (emballage secondaire étanche)
- Une pochette plastique d'une solidité suffisante (emballage tertiaire contenant les documents)
- Etiquetage UN 3373
- N° de téléphone à contacter en cas de problème.

Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (ADR) du 1.1.2007.

V. RECOMMANDATIONS POST ANALYTIQUES

Rendu des résultats

CONFIDENTIALITÉ ET FIABILITÉ

Conformément à la législation, seul le compte-rendu sur papier à en-tête du laboratoire et portant **l'identification de la personne autorisant la diffusion du compte rendu** fait foi. Le destinataire « réglementaire » est le patient.

Les systèmes informatiques utilisés pour la collecte d'informations assurent la confidentialité des données selon les exigences de la C.N.I.L. (Commission Nationale Informatique et Libertés) : Loi n°78-17 du 6 janvier 1978.

TRANSMISSION DES RÉSULTATS AU(X) MEDECIN(S) :

TOUT RÉSULTAT PATHOLOGIQUE A CARACTÈRE URGENT EST COMMUNIQUÉ PAR LE BIOLOGISTE AU MÉDECIN OU A L'INFIRMIER.

Les résultats sont ensuite transmis par voie postale ou par nos coursiers.

Les résultats peuvent être également transmis au médecin par fax, téléphone ou par voie électronique cryptée selon :

- La demande du médecin
- La demande du patient
- Ou à l'initiative du biologiste en cas d'urgence

TRANSMISSION DES RÉSULTATS AU PATIENT :

Les résultats de la majorité des analyses prélevées et/ou acheminées avant 12 heures et exécutées par les LBM SYNLAB Bordeaux Atlantique sont disponibles en fin de journée. En cas d'urgence médicale, les résultats sont disponibles plus rapidement. Les secrétaires et le personnel préleveur, à votre demande, peuvent vous informer sur les délais d'obtention des résultats.

Les comptes-rendus d'analyses peuvent être :

- remis personnellement ou à un tiers sous pli cacheté au laboratoire **SUR PRÉSENTATION du ticket portant le numéro de dossier,**
- envoyés par courrier postal,
- consultés sur un serveur sécurisé via internet après information des modalités d'accès par le personnel du laboratoire.

Les résultats validés biologiquement peuvent être communiqués par téléphone par le personnel habilité après vérification du numéro présent sur le ticket, à l'exception des sérologies qui seront exclusivement communiquées par un biologiste.

Toute demande d'interprétation nécessitera l'intervention d'un biologiste.

Les transmissions par mail non sécurisé ne sont pas autorisées.

PRESTATION DE CONSEIL : L'EXPERTISE DES BIOLOGISTES

Les biologistes :

- peuvent donner des commentaires concernant les résultats.
- informent le prescripteur des résultats pathologiques ou ayant un caractère d'urgence.
- Peuvent définir en concertation avec ce dernier des examens complémentaires à effectuer.

Toute réclamation formulée auprès des laboratoires est enregistrée et traitée selon la procédure en vigueur appliquée dans chaque laboratoire.

Facturation

Pour éviter au patient de faire l'avance des frais les informations suivantes sont nécessaires :

- Ordonnance dans tous les cas,
- Coordonnées de Sécurité Sociale
 - Code caisse,
 - N° de sécurité sociale,
 - Nature de l'exonération (maladie, maternité, accident du travail, invalidité, affection longue durée),
 - CMU, AME,
 - Date de fin de droits,
- Attestation de mutuelle
 - Nom de la mutuelle ou code préfectoral = numéro AMC,
 - Période de validité.

Le patient peut nous faire parvenir par courrier ou par l'intermédiaire du préleveur les photocopies de sa carte de mutuelle en cours de validité et de son attestation de sécurité sociale (**pas de copie de la carte vitale car illisible**).

En l'absence des informations permettant la prise en charge du tiers payant, une note d'honoraires est envoyée au patient.

VI. ANNEXES : Groupes, Microbiologie

Groupage sanguin ABO, Rhésus, Kell, RAI

Doivent figurer lisiblement :

<u>Sur le tube</u>	<u>Sur la fiche de suivi</u>
<u>Nom de Naissance</u>	<u>Nom de Naissance</u>
<u>Nom marital</u>	<u>Nom marital</u>
<u>1^{er} prénom</u>	<u>1^{er} prénom</u>
<u>Date de naissance</u>	<u>Date de naissance</u>
<u>Sexe</u>	<u>Sexe</u>
	<u>Date & Heure du prélèvement</u>
	<u>Nom du préleveur</u>
	<u>Adresse patient(e)</u>
	<u>Vérification de la pièce d'identité avec photo</u>
	<u>Antécédents transfusionnels (RAI)</u>

📄 Arrêté du 15 Mai 2018 : la détermination du groupe sanguin se fait par 1 seule détermination, sauf contexte transfusionnel avéré (anémie mal tolérée – acte chirurgical à prévision hémorragique – transfusion en urgence – Avis HAS 04/2013)

La carte de groupe sanguin sera seulement éditée à la demande.

Tous les résultats de groupes sanguins sont transmis informatiquement à l'EFS.

Une double détermination de groupe sanguin ne pourra se faire que si le laboratoire reçoit deux tubes distincts (deux prélèvements obligatoires) identifiés différemment

Les groupes sanguins chez les nouveaux nés ne sont valables que jusqu'à l'âge de 6 mois.

PRÉLÈVEMENTS DE BACTÉRIOLOGIE

Il est important de noter dans le dossier du patient ou sur la fiche de transmission : les manifestations cliniques (vomissement, fièvre ...), une antibiothérapie récente éventuelle, un séjour à l'étranger (pour les prélèvements de selles), une toxi-infection alimentaire collective...etc.

RECUEIL D'URINES

EXAMEN CYTOBACTERIOLOGIQUE DES URINES (ECBU)

Effectuer le recueil si possible **avant** tout traitement antibiotique en suivant les recommandations du laboratoire fournies avec le flacon de recueil. Effectuer le recueil le MATIN, de préférence sur la première miction ou si possible après 4h au moins de continence, APRES UN LAVAGE des mains et une TOILETTE INTIME soigneuse (recueil aseptique après élimination du premier jet dans les toilettes).

Pour la recherche de *Chlamydia trachomatis* par PCR ou de mycoplasmes urogénitaux : recueillir le 1er jet d'urine au lever (ou après délai de continence de 2h) dans un flacon stérile.

Identifier le flacon et le transmettre rapidement au laboratoire <2 heures à température ambiante – à défaut conserver entre +2°C et +8°C et transmettre dans les 24h.

ECBU ENFANT

Pour les nourrissons et les jeunes enfants qui ne sont pas encore propres, le recueil se fait au moyen d'un dispositif spécial stérile : sac collecteur d'urines adhésif type Urinocol. L'Urinocol est posé de préférence au laboratoire, mais il est possible de le poser à domicile en respectant les consignes appliquées au laboratoire et décrites ci-dessous.

- Vérifier l'intégrité de l'emballage,
- Procéder à un lavage soigneux des mains,
- Nettoyer puis désinfecter le méat urinaire et l'ensemble de la région périnéale environnante, qui va être en contact avec l'adhésif, avec un coton ou une compresse imprégnés d'une solution désinfectante (exemple Dakin®) ou à défaut avec du savon (doux – Marseille).
- Ouvrir le sachet au niveau de la découpe centrale de la poche, sortir le collecteur et retirer le revêtement papier qui protège l'adhésif.
- Appliquer le collecteur au niveau du méat urinaire en massant soigneusement la partie collante pour garantir une bonne adhérence à la peau. Pour les filles, l'ouverture du collecteur doit s'appliquer sur la zone génitale supérieure, pour les garçons le pénis doit être glissé dans le collecteur.
- Après recueil de l'urine, retirer le collecteur en soulevant un coin et détacher doucement. Pour assurer l'étanchéité plier en deux la surface adhésive avec précaution et coller alors l'adhésif face contre face : le collecteur devient alors un sachet scellé (le renforcer éventuellement avec un sparadrap) prêt à être déposé dans un flacon. Ne pas transférer dans un autre flacon.

Attention : Ne pas dépasser 30 minutes de pose du sac collecteur en raison d'une recontamination par les muqueuses : **passé ce délai si l'enfant n'a pas uriné le dispositif est éliminé et remplacé.**

Conserver entre 2 et 8°C puis transmettre rapidement au laboratoire (max 2h)

SONDE

Clamper la sonde urinaire afin de laisser l'urine s'accumuler. Puis déclamper et laisser s'écouler l'urine fraîche dans le flacon stérile.

RECUEIL DE SELLES

COPRO CULTURE – PARASITOLOGIE – VIROLOGIE – TOXINE DE CLOSTRIDIUM DIFFICILE

A effectuer si possible lors des épisodes diarrhéiques et à distance du traitement antibiotique ou antiparasitaire.

Recueillir les selles dans le pot stérile fourni par le laboratoire.

Joindre la fiche de renseignements.

Pour le patient incontinent : recueillir les selles dans le linge et les transférer dans le récipient propre à l'aide d'une spatule ou à défaut d'une cuillère propre.

Pour le nouveau-né, bébé : apporter la couche bien fermée au laboratoire dans un sac plastique ou recueillir les selles dans la couche et les transférer dans le récipient propre à l'aide d'une spatule ou à défaut d'une cuillère propre.

Pour le porteur de stomie : Recueillir les matières fécales à l'aide d'une spatule ou à défaut d'une cuillère propre dans la poche de stomie et les transférer dans le récipient propre.

Acheminer au labo dans les 2h à température ambiante.

A défaut, conserver au maximum 12h à 4°C.

Cas particulier de la recherche de formes végétatives d'amibes (selles diarrhéiques uniquement) :

Analyse immédiate, donc recueil directement au laboratoire, exclusivement sur certains sites

PRÉLÈVEMENTS DIVERS

➔ MATÉRIEL

Pour la plupart des prélèvements prélever dans cet ordre :

- **1 écouvillon eSwab Rose ou Orange** (plus fin, à utiliser si accès difficile) avec milieu de conservation (pour la mise en culture)

- **1 écouvillon sec** pour la réalisation de dépôts en faisant rouler l'écouvillon sur **2 lames**

- **1 Milieu Spécifique** pour la Recherche de Chlamydia : à **demande au laboratoire**

!\ Identifier les écouvillons et les lames.

➔ **CONSERVATION, DÉLAI ET TEMPERATURE DE TRANSPORT 12 H MAXIMUM à**
Température ambiante 15 – 25 °C.

PRÉLÈVEMENT DE PUS, PLAIE, ÉCOULEMENT PURULENT

Lésions sèches, non suintantes : 1 eswab + lames

Suppuration ouvertes ou sérosités (y compris les escarres) : Laver la plaie à l'eau ou au sérum physiologique stérile, puis écouvillonner avec (eSwab + lames) en ciblant la zone inflammatoire profonde.

Suppurations superficielles fermées : Réaliser une antiseptie de la zone externe, rompre la barrière cutanée puis recueillir le pus sur l'écouvillon eSwab + lames.

Suppurations au niveau de drains, fistules, lames : Ne pas prélever d'écoulement externe ayant stagné. Prélever plus profondément (eswab + lames).

PRÉLÈVEMENT VAGINAL :

La patiente devra éviter toute toilette intime, tout traitement local (crème, gels, savon ...) ainsi que tout rapport sexuel le jour précédent l'examen.

Le prélèvement doit être réalisé avant tout traitement antibiotique ; si un traitement antibiotique est en cours, attendre la fin du traitement, puis respecter un délai de 5 jours pour la bactériologie/mycologie et de 15 jours pour la recherche de chlamydiae avant de réaliser un prélèvement.

Il est préférable d'éviter le prélèvement pendant la période menstruelle car la flore est modifiée et souvent polymorphe. Le prélèvement se fait sous spéculum.

Introduire le spéculum perpendiculairement à la vulve et effectuer un quart de rotation tout en l'enfonçant pour trouver le col ; ouvrir le spéculum ;

- ❖ Pour la bactériologie/mycologie, prélever au niveau des lésions et du cul-de-sac postérieur.
- ❖ Pour la recherche de chlamydiae, prélever au niveau de l'endocol.
- ❖ Pour la recherche de mycoplasme, prélever au niveau de l'exocol.

Chez la fillette ou la jeune fille vierge : écarter les lèvres vaginales délicatement et écouvillonner l'entrée du vagin sans traumatisme.

Un **Auto-prélèvement vaginal** est possible (Renseignements auprès de votre laboratoire).

PRÉLÈVEMENT VULVAIRE

Prélever en frottant sur les lésions inflammatoires externes

PRÉLÈVEMENT URÉTRAL

Il est préférable de faire le prélèvement le matin avant toute émission d'urine (après 2 heures de continence minimum),

Introduire l'écouvillon eSwab orange au niveau du méat urétral sur environ 1cm. Imprimer une légère rotation contre les parois pour recueillir des sécrétions et des cellules épithéliales.

PRÉLÈVEMENT HERPETIQUE

Rompre la vésicule, récupérer les sérosités avec un écouvillon puis le décharger dans un milieu de transport spécifique M4RT fourni par le laboratoire.

GORGE

Le prélèvement doit être réalisé avant toute antibiothérapie locale ou générale. Abaisser la langue à l'aide de l'abaisse langue ; demander au patient d'émettre le son "aah " Procéder à l'écouvillonnage des lésions : amygdales, piliers du voile du palais, paroi postérieure du pharynx...

En présence d'une ulcération ou d'un exsudat, le prélèvement doit s'effectuer à leur niveau. Lors d'une suspicion de diphtérie ou d'angine de Vincent, le prélèvement doit porter sur la périphérie des fausses membranes. Pour la recherche de Candida, le prélèvement s'effectue au niveau de la langue, du palais et de la face interne des joues. Pour la recherche d'Herpès, écouillonner au niveau de l'ulcération. Pour la recherche de chlamydiae, utiliser le kit de prélèvement spécifique (multitest).

Utiliser les milieux de transport spécifiques.

OREILLES

Eliminer les débris présents dans le conduit auditif à l'aide d'un premier écouillon en coton imbibé d'eau stérile ou de sérum physiologique stérile. Procéder à l'écouvillonnage de la zone infectée.

CONJONCTIVITES VIRALES ou à CHLAMYDIAE

Racler doucement sans hémorragie, sur la conjonctive inférieure et supérieure pour obtenir quelques cellules épithéliales.

Décharger l'écouillon dans un milieu de transport spécifique.

RECHERCHE DE DEMODEX

Utiliser du matériel stérile et arracher les cils les plus abîmés

DIAGNOSTIC DE DACRYOCYSTITIS, CANALICULITE

Après pression sur les sacs lacrymaux, recueillir le pus au niveau des points lacrymaux palpébraux. Préciser le côté (œil droit ou gauche)

NASAL

Écouillonner jusqu'à la fosse nasale postérieure parallèlement au palais

Ce type de prélèvement est utilisé pour la recherche du virus de la grippe.

Cf Instruction « PRECONISATION POUR L'ÉCOUVILLONNAGE NASAL POUR TDR GRIPPE »

Les prélèvements faits sur e-swab se conservent 48 h à température ambiante.
(sauf recherche *Neisseria gonorrhoeae* : 24h)

PRÉLÈVEMENTS DE BACTÉRIOLOGIE SUITE

AUTRES PRÉLÈVEMENTS

RECUEIL DE SPERME pour spermoculture

Le recueil doit se faire après une abstinence de 2 jours à 5 jours, immédiatement après miction et dans des conditions d'asepsie satisfaisante. Boire 1,5 l d'eau la veille.

Transport au labo < 30 mn

EXPECTORATION

Les expectorations du matin sont recueillies après brossage des dents et rinçage de la bouche à l'eau. Expliquer au patient qu'il doit tousser pour expectorer et non cracher de la salive ou des mucosités naso-pharyngées. Recueillir dans un flacon stérile et transporter rapidement au laboratoire (< 2h).

Recherche Coqueluche par PCR : prélèvement au laboratoire

RECHERCHE DE MYCOBACTERIES

Sur expectoration, l'émission des bacilles étant discontinuée, réaliser trois prélèvements trois jours de suite. Apporter l'échantillon le jour même du recueil.

PRÉLÈVEMENTS MYCOLOGIQUES

Prélèvement réalisé à distance d'un traitement antifongique (3 mois si traitement systémique, 15 jours si traitement topique).

Ongles : Prélever avec une curette la matière sous-unguéale jusqu'à la limite de décollement de la tablette jonction partie saine/malade – si leuconychie, gratter la surface

Squames : prélever à la curette en périphérie de la lésion circinée

Cheveux : prélever à la pince à épiler, recueillir dans un flacon ou une boîte de Petri stérile – si recherche bactériologique en plus, prélever un écouvillon stérile imprégné d'eau physiologique stérile pour recueillir les squames.

GALE

Repérer les galeries ou les vésicules dans les régions où la peau est fine (plis interdigitaux, poignet). Prélever à l'aide d'un vaccinostyle, déposer l'échantillon sur une lame. Eventuellement, déposer un scotch pour récupérer l'ensemble des squames ; apposer le scotch sur une lame.

HÉMOCULTURE ET LIQUIDE DE PONCTION

Désinfecter le bouchon des flacons d'hémoculture après avoir ôté la capsule de protection et réaliser une asepsie soigneuse de l'endroit de ponction (pli du coude, ...) en prenant soin de bien respecter le temps de séchage de l'antiseptique.

Utiliser un système de prélèvement sous vide donné par le laboratoire

Pour les hémocultures, il est recommandé de prélever un volume total de 40 à 60 ml de sang par épisode chez l'adulte (soit 4 à 6 flacons correctement remplis), prélevés de préférence en une seule fois, indépendamment du pic fébrile. Chez l'enfant, contacter le laboratoire afin de connaître le volume de sang à prélever en fonction du poids.

Prélèvement au Vacutainer : remplir d'abord les flacons aérobie, puis anaérobie

Prélèvement à la seringue : remplir d'abord les flacons anaérobie puis aérobie

ATTENTION : dans les cas de prélèvement sous vide toujours maintenir les flacons en dessous du niveau du point de prélèvement.

Amener rapidement les flacons au laboratoire.

SCOTCH TEST ANAL**Matériel :**

- 2 lames porte-objets avec étui
- Rouleau de scotch transparent « cristal » - pas de scotch « invisible »

Le port des gants est obligatoire.

- Décoller une bande de scotch d'environ 5 cm.
- Appliquer le côté adhésif sur les plis de la marge anale (bien déplisser la marge anale) et maintenir en appuyant quelques secondes
- Retirer le scotch et l'étaler sur la lame sans faire de bulles d'air
- Renouveler l'opération avec un second scotch
- Replacer les 2 lames dans l'étui
- Identifier l'étui (Nom, prénom, date naissance)
- Transmettre au labo à température ambiante dans la journée.

Pour les prélèvements réservés aux biologistes (GDS, bactériologie, mycologie...) réalisés au laboratoire, une prise de RDV est requise.

Bactériologie : conservation post-analytique des souches :

- ECBU négatifs : 3 jours
- ECBU positifs & autres prélèvements : 7 jours
- Souches isolées congelées pendant 1 an :
 - Issues de prélèvements invasifs (Hémocultures, LCR, liquides articulaires, prélèvements orthopédiques...)
 - Bactéries responsables de maladies à déclaration obligatoire (Méningo, Salmonella, Listeria...)
 - Potentiellement impliquées dans un processus épidémique

SPERMOGRAMME - SPERMOCYTOGRAMME

Les spermogrammes/spermocytogrammes sont réalisés
UNIQUEMENT sur le site de **Bordeaux - Raba Léon** sur rendez-vous.

Conditions de recueil

Abstinence : Le recueil doit se faire après 2 jours **minimum**, 7 jours **maximum** d'abstinence sexuelle (idéalement 3 jours).

Recommandations : Boire 1,5 l d'eau la veille.

Consignes de prélèvement : **UNIQUEMENT PAR MASTURBATION**

RECHERCHE DE SPERMATOZOÏDES DANS LES URINES

La recherche de spermatozoïdes dans les urines est réalisée **UNIQUEMENT sur le site de Bordeaux – Raba Léon sur rendez-vous.**

Conditions de recueil

Abstinence : Le recueil doit se faire après 2 jours **minimum**, 7 jours **maximum** d'abstinence sexuelle (idéalement 3 jours).

Recommandations : Protocole d'alcalinisation des urines

La veille du recueil, le soir,

- Boire de l'eau de Vichy St Yorre (sauf contre-indication d'un régime sans sel)
- Prendre une cuillère à café (25g) de bicarbonate de soude (achat en pharmacie sans ordonnance) dans un verre d'eau,

Le matin du recueil,

- Prendre à nouveau une cuillère à café de bicarbonate de soude dans un verre d'eau (2h avant le recueil)
- Uriner, puis s'abstenir jusqu'à l'examen

Remarque : Une entente préalable sera nécessaire à la réalisation de l'examen.

Consignes de prélèvement : MASTURBATION PUIS MICTION

TEST POST COÏTAL (TEST DE HÜHNER)

Le test post Coïtal ou test de Hühner est réalisé
UNIQUEMENT sur le site de Bordeaux - Raba Léon sur rendez-vous.

Conditions de recueil (Prélèvement endocervical de la glaire)**Recommandations :**

- Le test est réalisé en période pré-ovulatoire (soit J12 pour un cycle de 28 jours) ou le jour indiqué par le prescripteur.
- Le test doit être réalisé 6 à 12 heures après un rapport sexuel avec éjaculation.
- Le rapport ne doit pas être suivi d'une toilette intime, ou d'un bain chaud.
- Ne pas utiliser de gel lors du rapport.

Abstinence du conjoint : Le recueil doit se faire après 2 jours **minimum**, 7 jours **maximum** d'abstinence sexuelle (idéalement 3 jours).

VII. Contacts



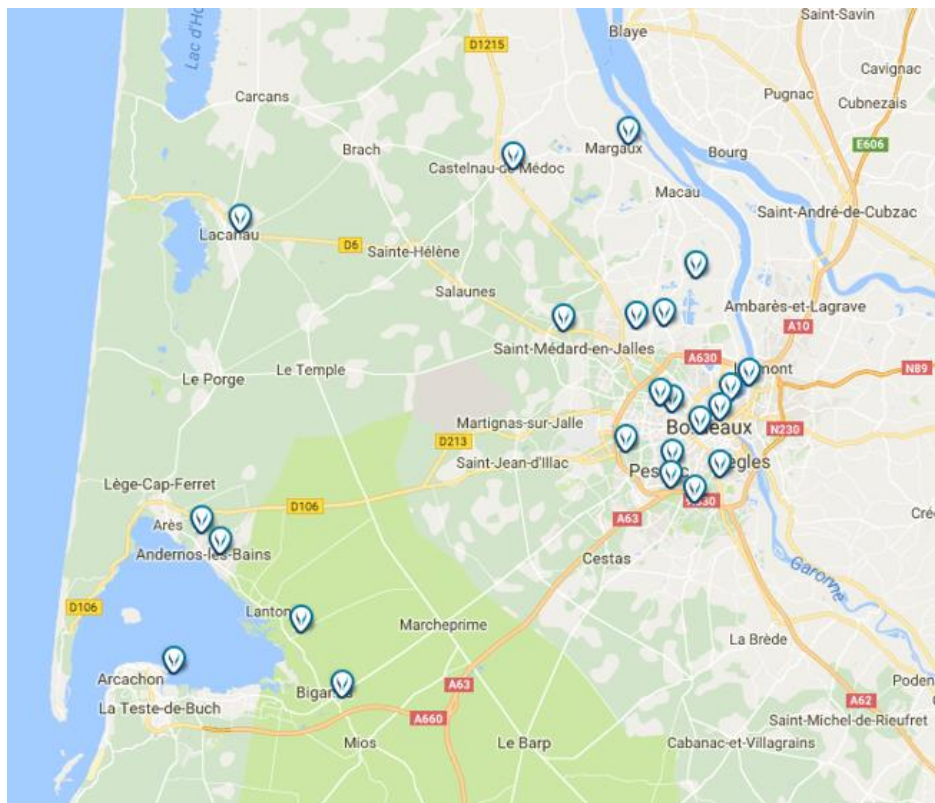
**Bordeaux
Métropole,**



**Bassin
d'Arcachon,**



Médoc



**Infos, Adresses,
Horaires ouverture,
Horaires prélèvements :**
www.ba.synlab.fr

ADRESSE	TELEPHONE
157, Bv de la République 33510 ANDERNOS LES BAINS	05 56 82 58 99
7, Boulevard Deganne 33120 ARCACHON	05 56 54 96 63
66 Avenue de la Libération 33740 ARES	05 56 03 86 46
31, Allées Ernest de Boissière 33980 AUDENGE	05 57 76 00 00
51 av Côte d'Argent 33380 BIGANOS	05 57 70 10 34
2a Rue Marguerite Dumora 33290 BLANQUEFORT	05 56 35 25 40
14, Place Amélie Raba Léon (face Hôpital Pellegrin) 33000 BORDEAUX	05 56 98 99 23
421, Rue Pasteur (Caudéran) 33200 BORDEAUX	05 56 12 01 41
2 rue Blanqui (Bacalan) 33300 BORDEAUX	05 56 29 11 25
14 cours Balguerrie Stutzenberg 33300 BORDEAUX	05 57 87 65 65
30, Rue St Sernin 33000 BORDEAUX	05 56 48 66 48
1 Route de St Raphael 33480 CASTELNAU DE MEDOC	05 56 58 36 27
C.C. Saint Géry 33170 GRADIGNAN	05 56 75 27 58
5 Avenue de la Libération 33680 LACANAU VILLE	05 56 03 50 16
91b, Avenue de Soulac 33320 LE TAILLAN MEDOC	05 56 95 00 27
16 Bis, Rue de la Trémoille 33460 MARGAUX	05 57 88 93 25
2, Rue Georges Nègrevergne 33700 MERIGNAC	05 56 55 05 55
9, Avenue Jean Mazarick (Capeyron) 33700 MERIGNAC	05 56 47 44 63
6, Route de Bordeaux 33290 PAREMPUYRE	05 56 95 59 55

7, Place de la 5^{ème} République 33600 PESSAC	05 56 45 30 03
9 Allée des Tulipes – Res. Le Suffren 33600 PESSAC SAIGE	05 56 45 43 13
165, Avenue du Gal de Gaulle (Espace St Médard Ouest) 33160 ST MEDARD EN JALLES	05 56 05 52 05
41, Rue Pacaris 33400 TALENCE	05 56 04 18 61

